

ARRETE n° 121-2020

Le Président de l'UBS arrête :

Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'enseignant contractuel du second degré – campagne 2020 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
Informatique SSI N° emploi : 0423-1	Président : Franck POIRIER, PR Membres : <ul style="list-style-type: none">➤ Gilles BEDOUX, VP formation et innovation pédagogique➤ Frédéric GUIDEC, PR➤ Luc COURTRAI, MCF➤ Caroline LARBOULETTE, MCF

Fait à Lorient, le 2 septembre 2020

La Présidente,

Virginie DUPONT